

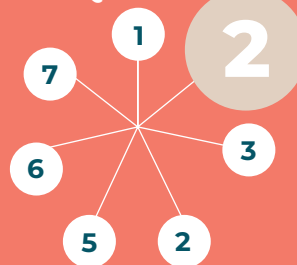
# ECOFI ENTREPRISES

Ecofi Entreprises est un FCP ISR qui permet un pilotage fin de la dette des entreprises cotées de la zone Euro.

HORIZON  
D'INVESTISSEMENT

3 ans

RISQUE\*



Moteur de performance à base d'obligations convertibles

LE PROFIL DU FONDS

## Ecofi Entreprises en bref...

- Un fonds multi-actifs ISR dont la performance repose sur trois supports :
  - obligations convertibles ;
  - obligations corporates ;
  - options sur indices et/ou actions (la position actions par transparence ne peut être supérieure à 30%).
- Une allocation mobile qui s'adapte au cycle de crédit
- Un fonds robuste dans différentes configurations de marché

## Bénéficiaire de la meilleure dynamique entre dettes classiques et dettes hybrides

Après un filtrage ISR, le gérant construit un portefeuille sur la base d'une sélection d'obligations privées de type non financiers dont la notation peut être inférieure à BBB- ou ne faire l'objet d'aucune notation.

La dynamique de l'allocation (obligations pures ou obligations convertibles) est établie selon des indicateurs de risque internes.

La création de valeur s'appuie à la fois sur l'allocation d'actifs, l'analyse fondamentale et la convexité du portefeuille.

## Une stratégie adaptée à tous les environnements

- L'allocation des différents types de dettes est modulée selon les anticipations macro et microéconomiques de l'équipe de gestion.
- Une allocation dynamique basée sur l'analyse des évolutions de la prime de risque actions, de la prime de risque obligataire et de la relation entre le spread et la volatilité.



Mixer les allocations en obligations convertibles, obligations corporates et options sur indices et/ou actions permet d'investir au plus près des évolutions de marché."

### Olivier Guillou,

Directeur de la gestion,  
Gérant multi-actifs et obligations convertibles

Gérant depuis 1993

\*L'indicateur synthétique de risque SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé). La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section "Principaux risques" du Prospectus.

Produit destiné à des clients prêts à accepter un risque de perte en capital et ne nécessitant pas une connaissance approfondie des marchés financiers. Cf. verso.

Fonds ISR selon la méthodologie Ecofi, ce fonds ne dispose pas du label ISR d'Etat. Les références à un label ou une récompense ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

## PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

1

### Les fondamentaux

- ▶ **Univers initial** : dettes des entreprises de la zone Euro
- ▶ **Filtre ISR** :
  - Exclusions sectorielles (armements controversés, tabac, jeux, charbon, énergies fossiles non conventionnelles, pétrole, pesticides) et des paradis fiscaux ;
  - Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG (Moody's ESG Solutions) et selon la Méthode I-Score ;
  - Gestion des sociétés controversées.
- ▶ **Filtres quantitatifs et qualitatifs** : analyse fondamentale macroéconomique financière, analyse crédit des secteurs et sociétés ; classement des émetteurs et sous-jacents ; estimation des indicateurs de risque

2

### Convexité du portefeuille

#### Piloter la convexité taux et actions

- ▶ **Convexité actions** : elle permet d'accompagner la hausse des actions et limite l'exposition en cas de forte baisse des marchés actions
- ▶ **Convexité taux** : lorsque l'action sous-jacente monte, la convertible est moins sensible aux taux. Lorsque les taux montent, la valeur de l'option de conversion augmente et limite la sensibilité de l'obligation aux taux

3

### Dynamique d'allocation

Elle fait la synthèse entre :

- ▶ la sélection prioritaire des émetteurs et des sous-jacents dans l'intersection crédit / convertibles / actions, la sélection complémentaire crédit ou dérivés actions et la sélection des titres par classe, rang, notation, secteur et pays
- ▶ Pilotage du risque
- ▶ Market timing, contrainte de dispersion des risques, pondération des titres, projection des titres en transparence et pilotage de la convexité

**Le filtre ISR Intensité 1 exclut ≈ 20% de l'univers d'analyse ESG.**

## LA GESTION ET LE SUIVI DU RISQUE

- Allocation libre par rapport à l'indice de référence
- Pilotage dynamique des expositions au risque taux et action
- Division des risques par notation



### FOCUS INTENSITÉ CARBONE

L'intensité carbone (calculée avec les émissions scope 1, 2, 3) est intégrée dans notre processus Impact ISR. L'intensité carbone de nos fonds ISR doit être systématiquement inférieure à celle de leur univers ESG.

+

## AVANTAGES

- Mixer les 3 supports d'investissements pour optimiser l'allocation
- Espérer capter une partie de la hausse du marché des actions et piloter la baisse grâce à la partie obligataire
- Une allocation d'actifs qui s'adapte dans le temps pour tenir compte de la dynamique plus ou moins favorable sur le cycle du crédit

!

## INCONVÉNIENTS ET RISQUES

- Risque de perte en capital, performance
- Risque de gestion discrétionnaire, durabilité
- Risque crédit, taux, actions, liquidité, juridique
- Risque lié à l'investissement dans des titres "spéculatifs" (haut rendement)
- Risque lié à la surexposition aux produits de taux
- Risque lié aux investissements en obligations convertibles
- Risque lié aux titres de créance subordonnés
- Risque lié à la gestion des garanties, aux opérations d'acquisition et cession temporaire de titres

## CARACTÉRISTIQUES

**Forme juridique** : OPCVM - UCITS IV

**Classification SFDR** : Article 8. Ce fonds promeut des critères ESG mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable.

**Code ISIN** : FR0007011432

**Dépositaire / Conservateur** : Caceis Bank France

**Valorisateur** : Caceis Fund Administration

**Société de gestion** : Ecofi

**Date de création** : 10 juin 1997

**Devise de valorisation** : Euro

**Zone géographique** : Zone Euro principalement

**Indice de référence** : Au regard de son caractère discrétionnaire, la gestion du portefeuille pourra être comparée a posteriori à l'ESTR + 2,5%

**Conditions de souscriptions/rachats** : Chaque jour (J) avant 11h30 sur la valeur liquidative du jour (J) (cours inconnu) - Règlement J+1

**Valeur initiale de la part** : 1 524,49 euros

**Frais de gestion** : 0,65% (TTC) de l'actif net

**Commissions de souscription/ rachat** : Néant

**Commission de mouvement** : Néant

**CONTACT : +33 (1) 44 88 39 00 - [contact@ecofi.fr](mailto:contact@ecofi.fr)**

**Document non contractuel.** Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée.

Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire attentivement le prospectus complet (et en particulier le Document d'Information Clé ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements 12 boulevard de Pesaro CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex ou sur notre site internet [www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr). Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Cet OPC n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.

**GROUPE CREDIT COOPERATIF**

LE TRI O'PACLES  
REP Papiers n° FR308133\_035ANF